

PUBLIÉ LE 16/07/2020 - MIS À JOUR LE 13/11/2023

L’ANSM rappelle les risques de la méthadone et l’importance de disposer de la naloxone

SURVEILLANCE - ADDICTOVIGILANCE

L’utilisation de la méthadone ne doit pas être banalisée en raison de sa toxicité propre, induisant un risque important de dépression respiratoire pouvant conduire au décès. Nous rappelons également l’intérêt pour les patients et leur entourage de disposer sur soi d’un kit de naloxone prête à l’emploi, antidote des overdoses aux opioïdes.

La méthadone, traitement de la dépendance aux opioïdes, est de plus en plus prescrite, témoignant d’une amélioration de la prise en charge des usagers de drogues. Elle fait l’objet d’une surveillance renforcée par l’ANSM et son réseau d’addictovigilance (CEIP-A) depuis plus de 10 ans. Ledernier bilan montre que :

- la méthadone est depuis plusieurs années, la première substance impliquée dans les décès chez les usagers de drogues. En 2018, elle est directement impliquée dans 35 % des décès rapportés dans l’étude DRAMES (163 décès sur un total de 464).
- son usage détourné augmente : son injection, son obtention illégale (don ou deal), sa consommation en milieu festif, de manière occasionnelle, par des sujets naïfs aux opioïdes, et parfois par des sujets mineurs ; avec des conséquences graves.

Information pour les professionnels de santé

Nous rappelons aux professionnels de santé et aux structures médico-sociales prenant en charge les usagers de drogues de s’assurer que les patients, les usagers et leur entourage, connaissent les risques d’overdose et de décès liés à la méthadone. Ce risque est plus important chez un sujet ne consommant pas ou peu d’opioïdes (dose létale 1 mg/kg), à l’initiation du traitement, après un arrêt même court ou une diminution des doses (sortie de prison, sortie de sevrage).

La naloxone, antidote aux overdoses aux opioïdes est disponible sous forme de kit prêt à l’emploi facilement utilisable par les usagers ou leur entourage en l’absence d’un professionnel de santé. Tout médecin peut en prescrire et toute pharmacie peut en délivrer, même sans ordonnance.

Information pour les patients, usagers de drogues et leur entourage

Nous demandons aux patients et aux usagers de drogues de ne jamais donner la méthadone à une autre personne, de ne pas la consommer en dehors de toute prescription ou pour un autre motif, de ne pas la consommer avec d’autres substances telles que l’alcool, l’héroïne, d’autres opioïdes, la cocaïne, des anxiolytiques ou la prégabaline, de la conserver dans un endroit hors de portée et de vue des enfants.

Nous vous invitons à avoir en permanence sur vous un kit de naloxone prête à l’emploi, disponible avec ou sans ordonnance en pharmacie ou en centres de soins spécialisés (CSAPA, CAARUD).

Documents téléchargeables

Suivi national d'addictovigilance de la méthadone - Rapport d'expertise - Novembre 2019 (20/07/2020)

Compte-rendu du Comité permanent des stupéfiants, psychotropes et des addictions du 6 février 2020 (16/07/2020)

Décès en relation avec l’abus de médicaments et de substances : Voir plaquette DRAMES 2018 (14/08/2020)